



Concertation sur la refondation de l'École de la République

SEPTEMBRE 2012

Contribution des MFR

RÉUSSIR
autrement

Débattre assurément, agir certainement...

Tel pourrait-être le slogan des Maisons familiales rurales qui estiment que l'éducation exige à la fois de **profondes convictions** et des **réponses concrètes**.

Aussi, leur mouvement souhaite réaffirmer à l'occasion de la concertation sur la refondation de l'École de la République que :

Chacun a un droit inaliénable à l'éducation.

L'éducation doit prendre en compte la personne dans toutes ses dimensions et valoriser tous les talents.

L'éducation est l'affaire de tous les acteurs de la société et des familles en particulier.

L'École a besoin de diversité.

L'acte éducatif se construit, en grande partie, sur du réel. Les élèves doivent être mis en situation de production de savoirs.

L'École doit faire réussir tous les jeunes au-delà de toute compétition.

La fonction des enseignants n'est pas seulement de transmettre des connaissances disciplinaires mais d'accompagner chaque personne en formation dans son projet.

L'École participe aux dynamiques locales de développement.

Les convictions des Maisons familiales rurales

Prenant racine dans les mouvements syndicaux et chrétiens progressistes du début du XXe siècle et enrichies par les courants de pensées de l'Éducation populaire et de l'Éducation nouvelle, les Maisons familiales rurales sont animées par la volonté de :

- **Mobiliser** tous ceux qui sont prêts à apporter leur appui à la réussite des jeunes (les parents, mais aussi les chefs d'entreprise, les élus, les responsables socioprofessionnels...).
- Permettre à chacun de **faire sa place dans la société** et de prendre son destin en main.
- Préparer les jeunes à la **citoyenneté** et à la **responsabilité**.
- Développer la **démocratie participative** à travers leurs associations.
- Encourager les **initiatives locales**.
- Impliquer **les parents** dans l'éducation de leurs enfants.
- Associer la **formation** et le **développement** économique, social et humain.
- Aider, partout dans le monde, les paysans et les communautés à **s'organiser** et à **se former**.

Les Maisons familiales rurales (MFR) ont l'ambition d'agir pour un monde plus solidaire, plus responsable, plus proche des besoins des personnes. Au-delà du discours, elles tentent de décliner concrètement ces orientations générales en les mettant en pratique sur le terrain grâce à :

- Une **structure associative** qui facilite la participation des parents.
- Des **établissements à taille humaine** où la vie en collectivité est un levier éducatif important.
 - Une formation qui réconcilie l'école et l'acquisition d'expériences en milieu professionnel grâce à la pratique d'une **alternance adaptée**.
 - Des centres de formation intégrés et ouverts dans leur environnement qui concourent à l'évolution de leurs **territoires**.
 - Des formateurs non seulement enseignants, mais aussi **animateurs** de groupes en formation.
 - Des actions de **coopération** et d'échanges avec de nombreux pays du monde.

Les Maisons familiales rurales souhaitent répondre aux défis éducatifs et plus globalement à ceux de la société. Elles sont convaincues que demain sera plus humain et que chacun pourra accéder à sa dignité de femme et d'homme si la société sait proposer **une éducation qui sache innover et qui soit l'affaire de tous**.

Elles ont publié pour l'élection présidentielle et les élections législatives 2012 un manifeste intitulé « **Une autre approche de l'Éducation est possible : 50 propositions pour changer de paradigme éducatif** ».

Les Maisons familiales rurales et la concertation sur la refondation de l'École de la République

Les Maisons familiales rurales ont participé à plusieurs ateliers durant les mois de juillet, août et septembre 2012. Elles ont rédigé 12 contributions écrites sur les 21 ateliers qui ont fonctionné. Ces contributions portent sur les thèmes suivants :

Groupe 1 : La réussite scolaire pour tous

- La rénovation du collège (pages 5-6)
- La redéfinition du socle commun (pages 7-8)
- La valorisation de l'enseignement professionnel (pages 9-10)
- La prévention du décrochage scolaire (pages 11-12)
- Le service public de l'orientation (pages 13-14)
- Le renforcement de l'éducation artistique, culturelle et scientifique (pages 15-16)

Groupe 2 : Les élèves au cœur de la refondation

- Un accompagnement efficace pour les élèves en situation de handicap (pages 17-18)
- Un climat scolaire apaisé dans les écoles et les établissements (pages 19-20)
- La vie scolaire et l'éducation à la citoyenneté (pages 21-22)

Groupe 3 : Un système éducatif juste et efficace

- Une grande ambition pour le numérique (pages 23-24)
- Une école plus juste pour les territoires (pages 25-26)
- Les parents, partenaires de l'école (pages 27-28)

La rénovation du collège

Les Maisons familiales rurales, fortes de leur expérience d'accueil d'élèves dès 14 ans dans des formations par alternance sous statut scolaire, constatent la forte demande des jeunes et de leurs parents pour d'autres voies que celles aujourd'hui offertes par le collège classique : certains adolescents ont besoin d'une rupture éducative qui ne peut passer que par une scolarisation dans un autre contexte, avec une nouvelle équipe de formateurs, un nouveau projet, dans un nouvel établissement ; certains apprenants ont d'autres motivations que celles de rester assis à écouter un maître.

Les MFR témoignent qu'**il est possible, lors des deux dernières années de la scolarité obligatoire, de concilier formation par alternance et acquisition du socle commun de compétences**. Elles affirment la nécessité du maintien du statut scolaire durant cette période et refusent d'assimiler ces parcours à l'entrée précoce en apprentissage :

- Ils s'en distinguent par les types d'entreprises qui sont supports d'alternance. Celles-ci sont toujours choisies en relation étroite avec la famille.
- Ils s'en différencient par le statut du jeune. Celui-ci n'est pas un salarié au travail, mais un élève avec des rythmes et des horaires adaptés.
- Ils s'en séparent par l'objectif même des séjours en entreprise. Il ne s'agit pas de se préparer à l'exercice d'un métier, mais de valoriser ses goûts et ses aptitudes, de prendre confiance en soi en vue de construire progressivement son projet.

Les MFR appellent cependant à la prudence pour ne pas renouveler les erreurs commises lors du lancement brutal de « l'apprentissage junior » en 2005. Il convient par exemple de :

- Recenser les expériences existantes et de dégager les conditions de leur réussite avant de lancer de nouvelles propositions.
- Prendre le temps de la concertation avec tous ceux concernés par la formation des jeunes, leur orientation et leur accès à l'emploi.
- Garantir un cadre adapté à une alternance qui respecte à la fois les exigences du statut scolaire et l'intérêt des séjours en entreprise (immersion en milieu professionnel, valorisation par les activités confiées, respect du choix de l'élève...).

L'alternance dans les 4e et 3e des Maisons familiales est organisée autour d'un stage principal, source de motivation, de réussite et de progression dans les apprentissages. D'autres stages de courte durée permettent de varier les expériences. L'alternance aide les jeunes à se situer, à se stabiliser, à s'organiser et permet aux familles d'assurer un suivi concret de la formation. Cette alternance, pleinement reconnue par les lois de 1984 sur l'enseignement agricole, permet de conjuguer, selon un rythme approprié, les enseignements théoriques dispensés dans l'établissement à ceux réalisés dans le milieu socioprofessionnel de telle sorte que le temps en situation réelle soit au moins égal à celui passé sur les bancs de l'école.

Aussi, ne peut-on pas réfléchir posément au concept d'une alternance scolaire encadrée, mais efficace pour les jeunes de 14/16 ans qui souhaiteraient emprunter cette voie ?

L'alternance n'est pas qu'une idée, c'est une méthode éducative qui a d'authentiques vertus : découverte de l'extérieur et de soi, confrontation à la réalité, relations avec les adultes, apprentissage de la citoyenneté, acquisition de savoirs, de savoir-faire et de savoir être... C'est une sorte de dialectique qui permet

à la personne en formation de se sentir utile en participant à de réelles activités et par là même en se construisant soi-même. Faut-il encore que cette alternance soit correctement bordée (durée hebdomadaire de présence dans l'entreprise limitée à 32h et convention de stage) et soit correctement valorisée avec des vrais temps d'exploitation pédagogique.

Des parcours préparatoires à l'apprentissage : D'autre part, pour lutter contre les ruptures de contrats d'apprentissage, les abandons et les difficultés de trouver une entreprise, il est important de préparer correctement les jeunes à entrer dans ce dispositif et de leur laisser un temps de réflexion avant de confirmer cette orientation. La solution pourrait être de mettre en place un parcours préparatoire à l'apprentissage sous statut scolaire qui soit plus ambitieux et moins confidentiel que le DIMA (dispositif d'initiation aux métiers en alternance) existant. Ce sas de préparation pourrait prendre la forme d'une formation par alternance d'au moins un an, où puissent alterner stages et périodes scolaires consacrés à la découverte de la vie en entreprise et des métiers, la formation générale, la réflexion sur le projet...

Ce cursus s'adresserait à des jeunes en fin de collège ou en classe de seconde, voire au-delà, intéressés par des formations en prise avec les réalités professionnelles afin de choisir en connaissance de cause un métier et l'entreprise susceptible de les accueillir. Toutefois, cette formule suppose que :

- les adolescents soient actifs et exercent une réelle activité dans l'entreprise,
- les parents soient impliqués dans la recherche des stages et les relations avec les tuteurs,
- chaque jeune puisse changer de lieux de stage une ou deux fois dans l'année,
- la formation générale soit étroitement associée à la formation professionnelle, prenant appui sur la motivation et les centres d'intérêt des élèves,
- soit organisé le lien entre le temps de formation en entreprise et celui à l'école,
- la formation permette une orientation ouverte,
- l'accompagnement personnalisé soit renforcé...

De cette façon, les jeunes s'engageraient dans l'apprentissage après avoir réfléchi à leur orientation et non par défaut. Ils s'intégreraient plus facilement dans un emploi salarié et les plus démunis d'entre eux, ceux qui ne bénéficient pas d'un environnement capable de les accompagner, seraient moins exclus du système.

Les classes de 4e et 3e de l'enseignement agricole : Les ministres chargés de l'Éducation nationale et de l'Agriculture, par arrêté du 23 mars 2005, ont créé les classes de 4e et 3e de l'enseignement agricole. Ces classes ont pour objectif de proposer aux élèves, dès la fin de la 5e, des parcours diversifiés centrés sur l'élaboration de leur projet d'orientation. Huit modules de découverte professionnelle, à côté de l'enseignement général et de modules liés à la vie sociale et culturelle et à la technologie, constituent l'originalité de l'architecture de la formation.

En offrant ce dispositif, l'enseignement agricole affirme ainsi, une nouvelle fois, sa singularité et son savoir-faire au sein du système éducatif français. Il développe une logique de service rendu à des élèves en quête d'un nouvel horizon scolaire dans le cadre du collège unique et répond à des enjeux cruciaux, notamment en termes de prévention du décrochage scolaire.

Enfin, les MFR invitent également les acteurs de l'éducation à réfléchir à la globalisation des processus éducatifs réclamée par les organisations internationales comme l'UNESCO ou le Comité mondial des apprentissages tout au long de la vie. Peut-on penser l'école aujourd'hui -et le collège en particulier- sans tenir compte des apprentissages non formels (gérés par les institutions, les entreprises, les groupements) et ceux informels (la famille, les relations, les médias...) à côté des apprentissages formels gérés par l'école classique ? Dans un monde où la source des connaissances est diverse, comment peut-on imaginer encore que l'école, seule, soit détentrice du savoir ?

Pour les Maisons familiales, le collège a, parmi bien d'autres enjeux, deux objectifs essentiels : celui d'offrir des parcours diversifiés adaptés aux besoins des adolescents et celui de préparer les jeunes à rejoindre la voie professionnelle en toute connaissance de cause.

La redéfinition du socle commun

Les Maisons familiales rurales estiment que le « socle⁽¹⁾ commun de connaissances et de compétences » peut être une chance pour le système éducatif, le support d'une authentique refondation de l'école et d'une véritable révolution culturelle à condition qu'il s'inscrive dans un parcours ambitieux de réussite des élèves au-delà de toute compétition, qu'il prenne en compte tous les talents, qu'il ne soit pas un carcan normatif, mais au contraire une source d'innovations dans les pratiques pédagogiques, qu'il ne soit pas un outil de sélection ou d'évaluation-sanction. Le but essentiel est la réussite personnelle et collective des enfants et des adolescents et leur intégration positive dans la société, seuls objectifs recevables des décisions politiques et techniques qui seront prises en matière d'éducation.

La mise en œuvre du « socle commun de connaissances et de compétences » dans les Maisons familiales rurales, à travers leurs classes de 4^e et 3^e de l'enseignement agricole (16 000 élèves), permet de dégager un certain nombre de repères.

Le « socle », une autre approche des savoirs

Les MFR constatent que la mise en place du « socle commun » a créé des confusions, tant pour les enseignants que pour les élèves et les parents, entre les programmes tels qu'ils sont écrits, le livret de compétences et la certification du DNB... Il s'agit donc de simplifier les textes de références et de les harmoniser et de réfléchir aux savoirs et aux compétences à acquérir après avoir défini les grands objectifs de la scolarité obligatoire :

- Quelles connaissances doivent posséder les élèves pour comprendre le monde tel qu'il est ?
- Quels fondamentaux doivent-ils maîtriser pour exercer pleinement leur citoyenneté ?
- Comment vont-ils progressivement entrer dans le monde des adultes ?

En conséquence, les MFR préconisent, pour une mise en œuvre efficace et renouvelée du « socle », de :

- Donner du sens aux savoirs et aux apprentissages.
- Apprendre à apprendre.
- Encourager des schémas de pensée allant du concret à l'abstrait.
- Valoriser et prendre en compte les savoirs informels et la culture populaire.
- Développer la pédagogie du projet et du questionnement.
- Permettre aux jeunes d'être acteurs de leur formation, dans une dynamique de projet.
- Réorganiser le temps scolaire au profit d'activités créatrices.
- Inciter au travail d'équipe, à la pluridisciplinarité, à la transversalité, à l'approche systémique.

Le « socle », une chance pour favoriser le partage des questions éducatives

Les MFR considèrent chaque apprenant comme un membre à part entière d'un groupe social et que l'éducation demande la mobilisation de tous les acteurs de la société. Le « socle » est une chance pour réfléchir à la notion de communauté éducative, de coéducation, d'équipe enseignante, de pluridisciplinarité. En conséquence, les MFR préconisent, afin que le « socle » soit une réelle ouverture, de :

- Faire interagir des personnes aux statuts multiples (enseignants, parents, chefs d'entreprise, élus, animateurs d'association...) dans les processus d'apprentissage et éducatifs.
- Faire travailler les élèves et les adultes d'un même territoire sur des projets communs.
- Impliquer les jeunes dans des démarches collectives.
- Placer l'apprenant dans différentes situations, en responsabilité, qui le sortent de son rôle passif d'élève.
- Mobiliser les équipes et les jeunes autour de situations d'apprentissage porteuses de sens.
- Réfléchir à des processus de socialisation hors de l'école.

Le « socle », un outil d'auto-évaluation

Les MFR constatent que les évaluations permanentes qui traversent le système scolaire, la culture du résultat et l'obtention d'un diplôme à tout prix créent de la souffrance chez de nombreux élèves, des angoisses chez les parents et nuisent à l'innovation pédagogique. En conséquence, les MFR préconisent, afin que le « socle » ne soit pas vécu comme une course d'obstacles, de :

- Limiter le nombre d'évaluations et de contrôles.
- Éviter les évaluations binaires.
- Développer les évaluations formatives et l'auto-évaluation.
- Associer à des évaluations des partenaires extérieurs à l'école : parents entre autres.
- Ne pas réduire le « socle » au livret de compétences ou à la délivrance du DNB.
- Prévoir des temps réguliers de bilan-dialogue avec les élèves et les familles.

Le « socle », un outil de progression

Les MFR observent encore que la notion de temps est fondamentale en termes d'éducation. Tous les enfants n'empruntent pas le même chemin ou ne vont pas à la même vitesse pour faire l'acquisition des apprentissages. Chacun doit pouvoir avancer à son rythme. En conséquence, les MFR préconisent, pour que le « socle » soit un réel outil de progression et de formation, de :

- Raisonner en termes de progression plutôt que d'évaluation-sanction.
- Transcrire le « socle » dans un continuum entre les différents paliers de la formation initiale : primaire, secondaire, supérieur.
- Aider les jeunes à se repérer par rapport à des objectifs à atteindre.
- Inscrire le « socle » dans la perspective du « passeport orientation et formation » défini par les partenaires sociaux.

Connaissances, savoirs fondamentaux, compétences, savoir être, savoir-faire, comportements, culture commune... sont des vocables employés par les uns ou les autres en fonction de ses propres références et sa propre vision du monde. Pour les Maisons familiales rurales, ces querelles n'ont pas beaucoup d'importance. L'éducation vise l'entrée en responsabilité de celui à qui on s'adresse. Elle vise la personne dans sa globalité et non la seule maîtrise des connaissances et des techniques.

Les MFR plaident donc pour un « socle » qui permette d'accompagner chaque jeune au maximum de ses potentialités. Le but est que chacun progresse dans ses apprentissages, ses réussites et s'épanouisse en vue de construire son projet.

(1) **Le mot « socle »** : emprunté à l'architecture (piédestal, soubassement...), le mot choisi est très statique et ne traduit pas la dynamique que devraient sous-entendre les processus mis en œuvre pour atteindre des finalités ambitieuses.

La valorisation de l'enseignement professionnel

Les enjeux de l'enseignement technique et professionnel en France sont immenses aussi bien en termes d'insertion sociale et professionnelle des jeunes que de développement humain et économique. Les Maisons familiales rurales estiment, à ce sujet, qu'il est impensable de traiter seulement de cette question à travers l'enseignement professionnel du second degré. La voie professionnelle est plus large et c'est la totalité de son périmètre qu'il faut prendre en compte : les 705 500 élèves de CAP, BAC PRO des lycées professionnels bien évidemment, mais aussi les 149 900 élèves de l'enseignement agricole auxquels doivent être ajoutés les 242 247 étudiants des sections de techniciens supérieurs (BTS), les 116 476 étudiants inscrits en DUT, les 424 742 apprentis, les 136 164 élèves des écoles paramédicales et sociales (chiffres 2010, site du ministère de l'Éducation nationale) et les jeunes en contrat de professionnalisation. Ce total pourrait être majoré par les étudiants en licence professionnelle et en formation d'ingénieur, soit une cohorte annuelle potentielle de plus de 2 millions d'élèves, apprentis ou étudiants. Tous ces jeunes, quel que soit leur statut, demandent à être considérés à la hauteur de ce qu'ils représentent et à la hauteur des besoins du pays. Les MFR proposent, pour ce faire, de :

Développer une politique ambitieuse en faveur de la voie professionnelle

Un affichage politique et un engagement de la Nation sont nécessaires :

- Affirmer publiquement la diversité de la voie professionnelle (enseignement professionnel de l'Éducation nationale, de l'Agriculture, de la Santé, de la Jeunesse et des Sports...) et des modes de formation (scolaire et apprentissage en particulier).
- Valoriser, renforcer et doter de moyens suffisants les systèmes de formations dépendants des ministères techniques (afin de prendre en compte les particularités et les besoins des différents secteurs professionnels) et en particulier l'enseignement agricole, malmené ces dernières années.
- Rapprocher l'enseignement professionnel, l'apprentissage et la formation tout au long de la vie pour éviter les incohérences et les concurrences néfastes, dans un souci d'offrir des parcours diversifiés pour la réussite du plus grand nombre de jeunes. Ne faut-il pas par exemple, dans la loi de Finances, créer une Mission Enseignement professionnel, apprentissage et formation tout au long de la vie ?
- Élargir les missions des lycées professionnels, CFA et Centres de formation, dans la future loi sur l'Éducation, à l'animation des territoires et au développement.

Valoriser l'originalité et les résultats de la voie professionnelle

La voie professionnelle a des spécificités éducatives fortes. Comment renforcer encore ses relations avec les territoires et la présence des professionnels au sein des établissements ? Comment prendre en compte un métier de formateur connaissant l'entreprise ? Comment favoriser, dans les apprentissages, le sens donné au savoir, l'approche pluridisciplinaire, le fait qu'un jeune soit acteur de sa formation ? Comment encourager le pilotage local ? Bref, comment renforcer les caractéristiques d'une voie professionnelle innovante qui prépare à la relève des chefs d'entreprise et aux évolutions des métiers et tout à la fois à la construction de la citoyenneté et à l'acquisition d'une solide formation générale ?

Poursuivre la rénovation de la voie professionnelle

Dans le respect des besoins fondamentaux des adolescents, les Maisons familiales rurales, dans le cadre du collège unique et du socle commun, soutiennent, afin de répondre à de nombreuses demandes de jeunes :

- **L'ouverture de classes de 4^e et 3^e de l'enseignement professionnel** dans les lycées professionnels comme il en existe dans l'enseignement agricole,
- **La création de parcours préparatoires à l'apprentissage en formation scolaire par alternance** dans les CFA (pour lutter efficacement contre les ruptures de contrat par exemple).

Quitte à être à contre-courant encore, ne faudrait-il pas réfléchir également au rapprochement des filières technologiques et professionnelles afin que le système éducatif français soit organisé autour de deux voies clairement identifiées : **la voie générale et la voie professionnelle** ?

Enfin, la réforme de la voie professionnelle doit être achevée et réfléchie en lien avec tous les dispositifs de formation, scolaire, apprentissage, contrat de professionnalisation, formation continue :

- Diminuer le nombre d'options des Bac pro et laisser la possibilité aux établissements de s'adapter aux besoins locaux.
- Valoriser les classes de CAP qui constituent un premier palier de qualification indispensable pour de nombreux jeunes.
- Permettre à tous les jeunes de progresser en offrant des parcours de réussite du CAP jusqu'au BTS.
- Élargir encore les possibilités de passerelles.
- Réaffirmer l'importance du contrôle continu pour évaluer la progression des compétences en cours de formation.
- Développer la mixité des statuts (apprentissage, scolaire, contrat de professionnalisation) au cours des parcours pour répondre à toutes les demandes, favoriser administrativement ces possibilités (par exemple pour le CCF) et faciliter le passage d'un statut scolaire à un statut d'apprenant sous contrat de travail et vice et versa.
- Prendre en compte le coût global de l'alternance supporté en grande partie par les familles : en centre de formation, en entreprise (hébergement, repas, transport) et développer la culture de l'accueil des jeunes dans les entreprises, au-delà des aides financières.
- Ouvrir des secondes professionnelles par alternance sous statut scolaire dans les CFA afin que le bac pro puisse être conduit en apprentissage sur deux ans (Bac pro première et terminale).
- Prévenir la constitution de deux filières par apprentissage, une classique, dévalorisée, composée des CFA traditionnels et une filière haut de gamme dans les grandes écoles ou à l'Université.
- Rendre plus lisible encore le cadre législatif qui encadre l'apprentissage et assurer une meilleure répartition de ses ressources financières...

Faire une réelle place à l'alternance

L'alternance connaît des freins à son développement. Depuis les années 1970, les formations alternées en France ont été encouragées par tous les gouvernements, mais ne « s'imposent » pourtant que lentement. Aux yeux des Maisons familiales, l'alternance pose, au-delà du cadre juridique, des questions fondamentales :

L'alternance est-elle seulement considérée comme un remède aux difficultés d'insertion des jeunes ? Est-elle envisagée comme une voie de relégation afin de réconcilier les jeunes en difficulté scolaire et la formation ? Ou bien est-elle conçue comme un moyen pour valoriser la diversité des talents et toutes les formes d'intelligence ? Quelle place encore est faite au collège à l'information sur les possibilités offertes par les formations alternées ? Quelle place est réservée aux jeunes dans les entreprises ? Comment ces dernières s'ouvrent-elles à la présence de jeunes en leur sein ?

Questionner l'alternance, c'est revisiter le projet de société que l'on souhaite pour demain.

Les rapports sur l'alternance se succèdent. Ils se centrent sur la législation et les financements, mais en oublient l'essentiel : l'alternance porte en elle une ambition humaine et un projet éducatif et sociétal dont l'enseignement professionnel pourrait judicieusement s'inspirer.

La prévention du décrochage scolaire

Le pays découvre la nécessité de mieux accompagner un trop grand nombre de jeunes en déshérence scolaire et propose un suivi étroit et informatisé. Pour les Maisons familiales rurales, il s'agit d'un engagement de longue date. Leurs pratiques s'enrichissent de leur vision éducative qui considère la personne dans sa globalité et qui tend vers l'ambition de réunir des univers différents (celui de l'école, de l'entreprise, de la famille) au profit d'une insertion professionnelle, sociale et citoyenne réussie de chaque jeune ou adulte en formation.

Pour prévenir le décrochage scolaire, les MFR pensent qu'il est nécessaire de privilégier :

Un accompagnement éducatif personnalisé

L'accompagnement éducatif souhaité dans les Maisons familiales vise à la réussite aux examens, au développement de l'autonomie et de la responsabilité, au professionnalisme (bien faire ce qui est à faire), à l'apprentissage de la citoyenneté, à la construction du projet...

L'ensemble de l'équipe pédagogique est mobilisé et non seulement l'enseignant responsable du groupe. L'accompagnement sous-entend de la part du formateur de MFR d'avoir une éthique qui :

- Considère l'apprenant dans sa globalité, dans son présent et son devenir,
- Estime que l'expérience vécue en entreprise est première,
- Sollicite régulièrement les différents intervenants de la formation : parents, maîtres de stage ou d'apprentissage...
- Accepte que les acteurs éducatifs cités ci-dessus soient différents par leur statut, leur âge, leur rapport à l'objet traité, leur proximité...
- Développe une attitude d'écoute, des temps de disponibilité, des relations de confiance,
- Permet l'auto-évaluation,
- Aide à construire des repères,
- Fournit des informations et des conseils,
- Renforce progressivement l'autonomie...

L'accompagnement pose fondamentalement la question du rôle et de l'attitude de l'enseignant. Il nécessite de trouver des postures appropriées tout au long de la formation, et même au-delà, afin qu'il puisse amener l'apprenant à construire son projet et à prendre son destin en main.

Des situations de formation dans lesquelles l'élève est actif

À l'école, l'élève est souvent passif. Or, les Maisons familiales rurales constatent que de nombreux jeunes, en échec ou en opposition à l'école, sont capables de repartir dès lors qu'ils sont mis dans une situation où ils peuvent être actifs, créatifs, où on leur fait confiance, où ils se sentent utiles. Les mêmes jeunes sont d'ailleurs souvent remarqués, lorsqu'ils sont en stage, par les chefs d'entreprise non pour leurs difficultés, mais pour leurs capacités.

Ces stages en MFR ont ici un rôle essentiel puisqu'ils permettent à des jeunes de s'accorder avec leur propre image (ils redeviennent « capables de »), avec les adultes (leurs maîtres de stage et leurs parents) et avec la société (ils découvrent un métier qui pourrait être leur clé d'entrée dans la vie active).

L'accompagnement se construit donc grâce à des activités diverses et variées conduites dans différents milieux (milieu professionnel, familial, social, scolaire).

Les relations humaines plutôt que les programmes informatiques de suivi

Depuis 2010, l'Éducation nationale a fixé des mesures pour le repérage et la prise en charge de ces élèves dits décrocheurs⁽¹⁾ et a mis en place un outil censé les répertorier et les suivre.

Après l'autorisation accordée par la CNIL, le système se déploie lentement.

Si les Maisons familiales rurales souscrivent aux enjeux, elles s'interrogent sur la lourdeur des outils, les procédures proposées et la crédibilité des résultats obtenus.

L'expérimentation, dans plusieurs régions, montre que les listes d'élèves identifiés comme décrocheurs sont peu fiables.

Les MFR estiment que cette centralisation de l'information est utopique et peu efficace. Elles engagent les administrations centrales à simplifier le système de collecte de l'information pour ne pas alourdir le travail administratif des établissements scolaires. En outre, ne serait-il pas judicieux que ces listes de "décrocheurs" soient facilement accessibles et soient analysées par les équipes éducatives afin d'en tirer des conséquences ? Cette réflexion collective et individuelle des enseignants sur le devenir de leurs élèves ne serait-elle pas intéressante ?

Les Maisons familiales rurales considèrent que la technologie, fut-elle des plus modernes, détourne de l'essentiel : l'accompagnement individualisé.

Il existe tout un outillage propre à assurer un accompagnement de qualité :

- Le choix des stages qui s'avère fondamental puisque la personne en formation va côtoyer un adulte référent (un tuteur) qui aura un rôle pivot dans l'accompagnement.
- Les temps de rencontres et d'échanges avec les familles et les maîtres de stage ou d'apprentissage.
- Les temps d'échanges collectifs entre apprenants durant les activités de cours ou la vie résidentielle.
- Les temps d'accompagnement individualisé : accueil, bilan, correction des études, entretien...
- Les temps d'évaluation formative et d'auto-évaluation.
- Les outils spécifiques de type « portefeuille de compétences »...

Dans un système éducatif de qualité, rien ne peut remplacer l'accompagnement humain de proximité, au-delà de toute consigne administrative, de toute procédure d'évaluation ou programme informatique de suivi.

(1) Il s'agit ici des jeunes de 16 à 18 ans sortis du système scolaire sans qualification (Article L313-7 et L318-7 du Code de l'Éducation).

Le service public d'orientation

L'orientation est un processus long qui passe par des étapes, qui fait appel à la responsabilité de l'élève, qui l'engage personnellement car c'est lui, au bout du compte, qui détient les clés de son avenir. Ce n'est pas le maître, ni le conseiller, ni les parents même si ces derniers y contribuent grandement comme le constatait un rapport de l'Observatoire de l'Enseignement Agricole : « *Quel que soit le niveau d'entrée dans l'enseignement agricole considéré, ce sont avant tout les proches – parents et amis- qui apparaissent jouer le rôle premier tant dans l'initiation du processus d'orientation que dans sa confirmation.(...) Les parents deviennent dominants s'agissant de la prise de décision finale.* ».

C'est l'adolescent –l'adolescence est une période charnière pour l'orientation- qui doit non pas faire un choix, mais dire quelles perspectives l'animent et construire progressivement son identité. Et c'est à l'équipe éducative et à sa famille de l'accompagner dans cette approche globale et de longue haleine qui dépasse de loin les seuls aspects scolaires ou les besoins des professions.

Les Maisons familiales rurales proposent, en conséquence, de :

- Intégrer le parcours d'orientation dans les référentiels du collège.
- Développer les rencontres avec des professionnels (stages, visites, interventions...).
- Impliquer les familles dans l'accompagnement à l'orientation.
- Prévoir des temps au collège dédiés à l'orientation.
- Mettre en place des outils d'accompagnement (de type portefeuille de compétences).
- Clarifier le rôle des enseignants dans les processus d'orientation...

L'école a tendance à privilégier les performances et comportements académiques et à occulter les acquis sociaux, professionnels, culturels engrangés à l'extérieur de son espace d'influence. La pratique des Maisons familiales rurales, mais aussi de différents pays d'Europe, indique que d'autres voies sont pourtant possibles.

Si les MFR obtiennent quelques résultats en matière d'insertion, c'est sans doute parce qu'elles proposent une démarche simple où la rencontre peut se faire avec des situations ou avec des personnes qui transmettent la passion, cette passion et cette rencontre demandant un engagement véritable de celui qui est en formation. En effet, les processus développés mettent les élèves au cœur du réel où ils ont à observer, à agir, à réfléchir par eux-mêmes et avec les adultes qui les entourent. À ce niveau, le problème n'est pas d'être doué scolairement ou pas. Le problème est ailleurs. Il réside dans la construction graduelle de son projet.

Autant l'écolier dans le système traditionnel se réfère trop souvent à ses notes ou à une image fautive et déformée d'une profession et s'y enferme, autant le jeune d'une Maison familiale trouve naturellement, dans sa vie quotidienne, l'intelligence de son action et le levain de ses visées.

Il est difficile, en France, d'imaginer que dans les pays scandinaves l'acquisition d'une expérience, la rupture dans les parcours scolaires, avant d'entrer à l'Université par un engagement social, humanitaire ou même par un voyage à l'étranger, loin d'être un handicap comme chez nous, sont au contraire une preuve de réflexion et de maturité de l'orientation.

Les Maisons familiales rurales ont la conviction que ce type d'enseignement, dans la vie et pour la vie, est celui qui, en définitive, profite davantage à l'orientation des élèves et les prépare le mieux à assurer leur avenir.

Remarque transversale :

La notation et les évaluations

Les Maisons familiales rurales plaident pour une transformation radicale de l'approche de la notation et des évaluations :

- Mettre fin à la pression de la note et à l'évaluation-sanction.
- Trouver un juste équilibre entre le contrôle en cours de formation et l'examen terminal.
- Éviter que le contrôle en cours de formation se réalise au détriment des activités pédagogiques.
- Prendre en compte la singularité des élèves et leurs talents divers.
- Favoriser l'évaluation par projet et les évaluations formatives.
- Expliciter les tâches.
- Développer les protocoles de confiance et les évaluations formatives.
- Diversifier les modes d'évaluation.
- Assurer des entretiens-bilans réguliers, collectifs et individuels...

Remarque transversale :

Le redoublement

Les Maisons familiales rurales ne sont pas favorables au redoublement en cours de cycle. Même si celui-ci peut se justifier après un échec à un examen, les MFR préféreraient que l'on invente de nouveaux parcours permettant à ces élèves-là de préparer à nouveau leur examen dans un cadre renouvelé.

Le renforcement de l'éducation artistique, culturelle et scientifique

Les pratiques artistiques et les approches expérimentales à l'école permettent de diversifier les méthodes pédagogiques et encouragent l'expression individuelle et collective. Elles sont un atout supplémentaire de réussite. Pour ce faire, en s'appuyant sur l'enseignement professionnel dont elles font parties, les Maisons familiales rurales préconisent de :

Renforcer la culture scientifique

Dans un environnement global plutôt marqué par un certain désintérêt pour la science voire par un doute sur ses bienfaits, le choix par les jeunes d'une formation technique peut constituer un véritable atout pour donner le goût de la science et développer une culture scientifique. La confrontation à la matière dans les métiers du bâtiment ou de la mécanique et au vivant dans les métiers verts ou de la santé, par exemple, est d'abord en elle-même porteuse d'exigences et source d'éducation.

Face à une technique à maîtriser, l'apprenant ne peut pas biaiser. Il s'agit pour réussir de respecter scrupuleusement les règles inhérentes au processus à réaliser (la température, la dose, les conditions météorologiques, le stade de développement...). C'est d'ailleurs moins la note du professeur ou l'avis du maître de stage qui permet d'apprécier ses progrès que le résultat obtenu.

Il s'agit dans un deuxième temps de comprendre les raisons de ces choix, du respect de ces contraintes et de découvrir les possibilités de choix qui en découlent.

Cette confrontation à la technique et à ses exigences est le plus souvent source chez les jeunes d'un intérêt marqué pour le progrès technique. Passer de cet intérêt à une véritable compréhension des mécanismes et des lois qui le sous-tendent tel est l'enjeu.

Solliciter la curiosité des jeunes, interroger les usages et ceux des maîtres de stage en milieu professionnel, provoquer les comparaisons entre les différents procédés et mises en œuvres des techniques au sein du groupe de jeunes en formation offrent autant de leviers pour introduire les connaissances scientifiques qui permettent de comprendre les raisons de ces pratiques. Au-delà de la simple motivation des apports scientifiques par la compréhension des phénomènes observés, les jeunes se familiarisent avec une démarche : observer les faits, recueillir des informations, les comparer, formuler des hypothèses et les confronter à la réalité.

Développer et donner le goût de la culture scientifique, c'est finalement choisir une pédagogie de la curiosité. L'alternance est particulièrement pertinente dans ce sens. Ceci suppose cependant qu'elle ne se contente pas d'une simple mise en application de techniques ou d'adaptation à un poste de travail mais que, par un va-et-vient constant entre ce qui est vécu en milieu professionnel et au centre de formation, elle s'efforce de créer du lien entre formation technique et formation scientifique. Ceci suppose à la fois des outils pédagogiques adaptés, mais aussi un profil de formateurs capables de faire le lien entre milieu professionnel et savoirs scientifiques. Les MFR ont développé un outillage en ce sens : le plan d'étude, la mise en commun et privilégient autant que possible l'embauche de formateurs ayant une double compétence générale et technique et/ou une expérience du milieu professionnel support de formation.

S'appuyer la culture des métiers, développer les pratiques culturelles de tous ordres

L'adolescent en formation professionnelle en raison de son origine sociale a moins que les autres accès à la culture. Il convient de se demander quelle solution on pourrait envisager pour favoriser les apprentissages artistiques.

Les MFR participent à la transmission de la culture des métiers, souvent injustement dévalorisée face aux autres formes culturelles, qui fait pourtant partie de la culture générale. Ainsi, elles s'appuient sur un réseau d'artisans et de chefs d'entreprise passionnés... Elles permettent également aux jeunes de découvrir d'autres horizons : pratique du théâtre, sorties, rencontres avec des écrivains... En effet, l'école doit compenser les handicaps sociaux en favorisant des pratiques artistiques qui, sans son intervention, seraient impossibles.

Tirer profit du temps passé hors de l'école et comprendre le réel

Le temps passé en dehors de l'école est source d'apprentissage, de relations sociales, mais aussi de découvertes ou de pratiques culturelles. C'est en ce sens que la vie est une introduction à la connaissance et un support privilégié à l'éducation artistique.

L'objectif est donc de faire de ces connaissances et de ces pratiques une source de motivation, d'intérêt et de savoir. Une formation complète doit partir de cette richesse, prévoir des temps de rupture, hors du milieu de vie, pour analyser ce que l'on a vécu, se dégager de l'instant présent.

Interroger le territoire et son identité culturelle

Les Maisons familiales rurales mettent en œuvre un système pédagogique qui pousse les jeunes à se questionner et à cheminer par eux-mêmes pour accéder aux connaissances, le plus souvent en interrogeant leur environnement proche. Ils partent tout d'abord à la rencontre de leur territoire et de sa culture. Les modules d'enseignements, théoriques ou professionnels, accordent donc une place importante aux activités permettant des rencontres avec les acteurs socio-économiques ou culturels. Dans ce cadre, les projets à vocation artistique ou culturelle sont très nombreux, et prennent sens au contact du territoire local et de ses habitants. Les temps de soirée (internat) sont également propices à ce type de partenariat.

Aussi, afin d'encourager les pratiques artistiques, l'ouverture culturelle et scientifique à l'école, les MFR recommandent donc de :

- Sensibiliser chaque enseignant aux bénéfices des pratiques artistiques et/ou des approches scientifiques expérimentales dans le cadre de sa pratique pédagogique.
- Soutenir la volonté actuelle de développer l'éducation artistique au collège, sans toutefois en faire un enjeu de notation supplémentaire des élèves.
- Encourager les projets d'établissements à visée culturelle et/ou scientifique favorisant l'interdisciplinarité et le travail en équipe.
- Favoriser les études de milieu, l'observation de l'environnement et le décryptage de la réalité.
- Valoriser les savoirs populaires.
- S'appuyer sur les compétences des parents ayant des pratiques artistiques, sur les structures locales existantes (musées, salles de spectacle ou de cinéma) et les artistes locaux.
- Valoriser les productions réalisées par les jeunes en les diffusant sur le territoire et en direction des partenaires éducatifs : parents, maîtres de stage (inauguration, spectacles, expositions...).
- Mettre en valeur les innovations techniques et scientifiques de l'environnement proche (visite d'entreprise, intervention...).

Une école du réel aide les jeunes à se construire une grille de lecture et de compréhension du monde et leur donne des occasions multiples d'enrichir leur éducation artistique, culturelle et scientifique.

Un accompagnement efficace pour les élèves en situation de handicap

Dans leur projet, les Maisons familiales rurales ont pour volonté d'accompagner chaque personne tout au long de son parcours de formation et de professionnalisation : « *Chaque parent sait que chacun de ses enfants est différent, mais tout aussi estimable. C'est pourquoi nous croyons que chaque jeune est digne d'être considéré, que chacun mérite notre effort et notre attention. Quel parent ne souhaite pas la réussite de tous ses enfants ? Notre vocation n'est ni de sélectionner, ni d'exclure, mais de faire réussir chacun.* » (L'ambition éducative des MFR, novembre 2000).

« *Tout enfant ou personne en formation est, de droit, acteur de ses apprentissages.* » ministère de l'Agriculture -note de service de novembre 2009 (action de sensibilisation au handicap).

La Loi 2005 précise que « *l'adaptation pédagogique des enseignants est une condition sine qua non de la prise en charge des élèves en situation de handicap* » et que « *les aménagements doivent être consignés dans le projet personnalisé de l'élève* » (circulaire de 2006).

Pour répondre à un souci d'équité et de prise en compte des individualités, les Maisons familiales proposent de :

Donner les moyens à chaque personne de suivre un parcours de formation dans le respect de certaines valeurs éthiques

- L'humain doit être au centre des préoccupations de l'école. La pédagogie investie est une pédagogie de la rencontre où l'autre prend place de manière significative.
- La formation doit être co-construite entre les enseignants et d'autres partenaires comme les familles ; le jeune est au cœur du dispositif de formation.
- Un réel contexte de communication doit être développé entre parents, enseignants, professionnels et jeunes. Cette communication reconnaît que l'autre est différent de soi, accepte la réciprocité des apports des uns aux autres, permet l'écoute attentive des besoins, développe le dialogue.
- Le principe d'éducabilité doit être respecté : reconnaissance des potentiels d'apprentissage de chacun.
- L'accompagnement des personnes doit exclure toute relation de supériorité. L'expérience est partagée. Chacun est pour l'autre source d'enrichissement.

Individualiser les parcours pour éviter que les difficultés ne se transforment en échec

- Une pédagogie adaptée doit être proposée (conceptualisation verbale et non verbale, production de savoirs créée par les situations expérientielles, pédagogie du lien et de la réalité, pédagogie différenciée qui identifie et reconnaît les potentialités des jeunes...).
- Une formation par étape doit être mise en œuvre pour aider l'apprenant à s'orienter (où en est-il par rapport à son environnement et son projet ?) et à identifier ses besoins éducatifs particuliers.

- Une réflexion pour un accompagnement « de proximité » afin d'aider la personne à se projeter à court, moyen et long termes, doit être envisagée.
- Une adaptation des épreuves d'examens et des situations d'évaluations doit être prévue : installation matérielle, aides techniques ou humaines, temps majoré.
- Faciliter les relations entre les établissements et les instances administratives et financières afin de pouvoir simplifier et financer l'accueil d'auxiliaires de vie scolaire.

Accompagner un jeune atteint d'un handicap en milieu scolaire, c'est avant tout le reconnaître dans son identité : l'école doit donc non seulement proposer des approches et des outils adaptés, mais aussi s'assurer d'un dialogue soutenu entre les différents partenaires impliqués dans sa formation.

Un climat scolaire apaisé dans les écoles et les établissements

Une vie collective de « mauvaise » qualité est un facteur limitant pour les apprentissages. En conséquence, les Maisons familiales rurales estiment qu'il faut :

Lutter contre les discriminations générées par le système

L'école est quelquefois un lieu de discrimination. L'apprentissage de la vie en groupe et le respect mutuel sont des valeurs essentielles à cultiver, mais les pratiques inhérentes au système scolaire (notation, classement, procédures d'orientation...) peuvent engendrer un sentiment discriminant, d'insécurité, voire de dégradation de l'estime de soi ou de la confiance en soi pour certains élèves. Quelles images d'eux-mêmes, du système scolaire et de la société en déduisent-ils ?

L'urgence est donc souvent de réconcilier ces jeunes avec eux-mêmes, tout d'abord en posant sur eux un regard bienveillant qui, le plus souvent, aide à l'apaisement.

Proposer des règles

Le rapport à l'autorité a changé. Pourtant, il est important que les jeunes sentent qu'il existe un cadre qui résiste et qui leur fournisse des repères. L'autorité exercée avec respect est reçue par le jeune comme une preuve d'intérêt pour lui. Elle le rassure.

L'écoute, les temps de dialogue et de rencontres entre formés/formateurs doivent être facilités. Tout ce qui va dans le sens d'un contrat éducatif clair qui précise ce qui est possible et ce qui ne l'est pas, élaboré en commun, va dans le bon sens.

Impliquer les jeunes et les responsabiliser dans la vie de l'établissement

L'apprentissage de la vie en collectivité est capital. L'implication des jeunes dans des tâches d'entretien de leur salle de classe, de leur espace de restauration ou de jeux et des extérieurs est un moyen de les engager au respect de leur cadre de vie. Cette responsabilisation n'est pas une notion théorique. N'est-il pas important que l'école prépare les futurs adultes à assurer les tâches ménagères ? N'y a-t-il pas là aussi un moyen de travailler concrètement sur les discriminations liées au sexe ?

Les enseignants doivent se sentir également concernés par cette participation aux tâches collectives.

Appréhender les problèmes dans leur globalité

Le mouvement des Maisons familiales rurales a appris qu'en matière de formation les pratiques ne sont jamais simples. L'éducation est un subtil équilibre, toujours fragile, entre des notions diamétralement opposées. Les MFR savent aussi que les problèmes éducatifs doivent être appréhendés dans leur globalité. Chaque élément ne peut être traité de façon isolée. Par exemple, aucune solution ne pourra être trouvée durablement si une réflexion n'est pas menée, en parallèle, sur la taille des établissements scolaires, souvent trop importante, qui doit permettre des relations aisées, loin de l'anonymat des grands ensembles éducatifs. L'économie recherchée lors des constructions ne prend pas en compte les coûts sociaux induits.

Prendre en compte l'environnement

Le temps « entre jeunes » encadré par les enseignants, au sein d'une institution scolaire, ne vaut finalement que parce qu'il répond à un autre temps où chaque jeune, en entreprise, en situation socioprofessionnelle, dans sa famille, se retrouve dans un monde d'adultes où il grandit par les responsabilités qui lui sont confiées. La pratique des Maisons familiales repose donc sur la manière dont ces temps vont « s'épauler » mutuellement. Elle repose également sur les adultes qui entourent un jeune - en premier lieu ses parents, mais aussi son maître de stage, ses formateurs - qui vont apprendre progressivement à agir ensemble et non séparément. Cette dynamique fonctionne d'autant plus que l'environnement de l'élève -forcément singulier- est pris en compte. Elle prend toute son ampleur quand le jeune « agit pour apprendre », quand il construit son savoir. L'élève n'est pas uniquement dépendant de l'enseignant. Il prend, petit à petit, à son rythme, de l'autonomie et des responsabilités.

Développer les liens avec la famille

Les MFR insistent sur la place des familles dans les dispositifs éducatifs (voir le chapitre « Les parents, partenaires de l'école »). Ces familles découvrent souvent qu'elles peuvent agir pour trouver un lieu de stage, pour régler quotidiennement les questions matérielles liées aux déplacements, à la restauration, voire à l'hébergement, pour participer à des activités scolaires... Les familles sont d'abord surprises d'être sollicitées, mais prêtes à participer dans l'immense majorité des cas. Elles s'impliquent d'autant plus volontiers qu'elles constatent des changements dans la relation avec leur fille ou leur fils. Le dialogue distendu, au cours des années d'adolescence, ou crispé par des oppositions ou des incompréhensions peut en être ainsi renouvelé.

Enfin, pour réconcilier les jeunes avec l'école, les MFR préconisent que :

- Des responsabilités soient confiées aux jeunes.
- Soit affirmée la nécessité d'un suivi individualisé du jeune, prenant en considération tous les aspects de son environnement familial, considéré lui aussi comme un facteur clé de la réussite.
- L'on sorte d'une vision du jeune simplement basée sur les résultats obtenus dans les disciplines scolaires et que chaque enfant soit considéré dans sa globalité, prenant en compte les différentes facettes de sa personnalité ainsi que l'ensemble de ses compétences.
- Soit donnée l'occasion aux jeunes de se mettre en action dans des projets leur permettant d'être valorisés et d'exprimer leurs qualités intrinsèques.
- Soit développée la mobilité géographique et culturelle des jeunes afin de les « mettre en mouvement », aussi bien sur un plan personnel que professionnel.
- L'on évite les évaluations/sanctions qui favorisent de fait les renforcements négatifs.
- Les temps hors classes deviennent de réels temps d'animation et non de simples temps de surveillance, évitant ainsi le désœuvrement propice aux incivilités.
- Tout système de formation s'appuie sur la force du tutorat ou du bénévolat permettant de multiplier la présence d'adultes bienveillants et porteurs d'expériences autour des jeunes.
- La taille des centres de formation soit limitée...

Pour favoriser un climat de travail « apaisé », l'école doit fournir un cadre cohérent qui implique réellement les jeunes, tels qu'ils sont, et leur environnement, tel qu'il est...

La vie scolaire et l'éducation à la citoyenneté

Au regard du contexte actuel de mondialisation, de crises complexes (économiques, sociales, politiques, écologiques), de l'effritement du lien social, devant la montée des incivilités et du racisme, de la désaffection croissante pour l'engagement dans la vie publique, les Maisons familiales rurales (MFR) considèrent que l'éducation à la citoyenneté est un enjeu crucial.

Pour les MFR, l'éducation doit contribuer à construire des femmes et des hommes libres, dans leur capacité de jugement, dans leur volonté d'engagement, leur solidarité, leur responsabilité. Cette dimension est au cœur du projet du mouvement qui porte une ambition éducative mettant l'accent sur le vivre ensemble, renforcée concrètement par les partenariats noués avec des MFR du monde entier.

Fortes de leur expérience en la matière, les Maisons familiales rurales, membres de la plateforme EducaSol⁽¹⁾, prônent de :

Favoriser la prise d'initiatives des jeunes dans la vie scolaire

Au-delà du concept politique et juridique, la citoyenneté est une question de relations aux autres et à l'environnement. Pour ce faire, les MFR proposent une vie résidentielle ouverte sur le territoire dans laquelle les jeunes peuvent prendre des responsabilités et réaliser des activités (services, conduite de projets, organisation de débats et de rencontres, pratique sportive et culturelle...). Ils apprennent à vivre ensemble, à collaborer et développent des savoir être indispensables à leur vie future de citoyens.

Les MFR promeuvent une école à taille humaine qui :

- Fait une place aux jeunes comme acteurs de la vie scolaire et non comme simples consommateurs.
- Offre des temps et des espaces d'expression, d'autonomie, de services et de solidarité.
- Valorise leurs engagements et leur prise de responsabilités au sein et en dehors de l'établissement.
- Donne un rôle éducatif à l'ensemble des personnels de l'établissement.
- Favorise un cadre de vie convivial où une attention particulière est portée sur les temps de restauration collective et sur l'animation de la vie résidentielle...

Soutenir une politique de centre résidentiel de qualité

L'internat est un atout éducatif qui peut jouer un rôle dans la réussite scolaire et l'intégration sociale des élèves. C'est un lieu privilégié de la construction de l'identité des adolescents à condition qu'il soit une structure rassurante et de qualité : un cadre clair, des adultes référents, un bon dosage du collectif et du personnel, le respect des rythmes biologiques... L'internat n'est pas simplement une commodité pour les familles (ni une garderie, ni un simple service hôtelier), ni un moyen de contenir des jeunes en difficulté vis-à-vis du système (non à l'internat prison). Il doit être :

- Intégré dans le projet éducatif de l'établissement. Ce dispositif doit avoir du sens pour les protagonistes.
- Un espace privilégié de travail, de créativité et de relations entre les jeunes, mais aussi entre les jeunes et les adultes dans des activités différentes de celles de la salle de cours.

- Un lieu de prise de distance avec l'environnement familial et un lieu d'ouverture culturelle...

Faire de l'éducation à la citoyenneté une composante essentielle des missions éducatives

L'éducation ne peut être envisagée que comme une notion globale, regroupant des savoirs, mais aussi des savoir être et des savoir-faire. Il est indispensable que tout système de formation intègre ces différentes dimensions au cœur de sa mission éducative et développe une stratégie concertée d'éducation à la citoyenneté. Pour une mise en œuvre effective, l'éducation à la citoyenneté doit être ancrée dans les pratiques des enseignants et donc abordée lors de leur formation.

Affirmer une stratégie de l'éducation à la citoyenneté, en concertation avec l'ensemble des acteurs

L'éducation à la citoyenneté demande une mobilisation des enseignants mais aussi des parents, des entreprises, des pouvoirs publics et de l'ensemble des acteurs de la société. Que vaudrait une éducation à la citoyenneté abordée seulement en salle de classe ? Gage de qualité, une cohérence est par contre indispensable pour définir une stratégie collective entre tous ces acteurs, chacun tirant dans la même direction.

Éduquer à la citoyenneté, c'est accompagner également chaque jeune à grandir. Cela ne peut se décréter. L'expérience personnelle et le vécu individuel sont des éléments inhérents à une telle progression. La pédagogie mise en œuvre doit donc laisser une grande part à l'action et à la découverte. Les enseignants doivent bénéficier d'une grande liberté pour organiser toute activité dans ce sens.

Renforcer l'ouverture des établissements scolaires sur les territoires et à l'international

L'éducation à la citoyenneté ne peut se réussir qu'en associant l'ensemble des acteurs de la communauté éducative autour des jeunes, mais plus largement, l'ensemble des acteurs du territoire. C'est une dimension éducative qui s'ancre dans le territoire local tout en ouvrant sur le monde. Cela permet aux jeunes d'y trouver des repères et leur place. Stages et voyages d'étude à l'étranger constituent en cela un véritable apport.

Les MFR ambitionnent donc que l'école puisse :

- **Tisser un réseau de partenaires (collectivités locales et élus, associations, syndicats, économie sociale et solidaire...) en lien avec son territoire pour faire exister les concepts de citoyenneté et de vivre ensemble au-delà des cours d'instruction civique.**
- **Accompagner les jeunes dans des parcours de mobilité pour construire une citoyenneté nationale, européenne et mondiale.**

(1) EducaSol est une plateforme créée en 2004, regroupant des acteurs nationaux et régionaux de l'éducation au développement et à la solidarité internationale.

Une grande ambition pour le numérique

Le numérique, un atout supplémentaire pour les apprentissages

Les Maisons familiales rurales s'interrogent, depuis quelques années, sur le rôle qui pourrait être joué par le numérique dans le cadre spécifique de la pédagogie de l'alternance. Internet entre autres encourage la production et les échanges de savoirs, comme la pédagogie de l'alternance questionne sans cesse le réel et inverse le rapport aux connaissances qui émerge de l'action en situation plutôt que de la nécessité institutionnelle. Cette mise en action est vitale dans le parcours des jeunes. C'est une des premières sources de leur motivation et de la dynamique de leur développement. Les outillages technologiques devraient donc venir en appui de celles-ci : donner envie d'apprendre, favoriser le questionnement du milieu de vie et le retour d'expériences, permettre d'échanger sur des actions concrètes et des projets innovants.

Ces environnements numériques pédagogiques à imaginer ne devront plus être réservés aux enseignants et élèves, mais largement ouverts à tous les partenaires ou acteurs éducatifs, les familles en premier lieu, les maîtres de stage ou d'apprentissage, les professionnels, les animateurs socio-culturels... En participant à ces espaces, ces adultes pourraient offrir aux jeunes un regard sur leur profession et sur la société et poursuivre au-delà des échanges en situation réelle, le dialogue nécessaire qui doit s'établir entre les jeunes et les adultes.

Le numérique pour dépasser les freins actuels de l'école

Les Maisons familiales estiment que les outils numériques pourraient être particulièrement efficaces dans trois directions :

- Le modèle classique d'enseignement en présentiel ne suffit plus à assurer aux jeunes des enseignements variés dans leurs contenus et modalités prenant en compte l'hétérogénéité des groupes et le nécessaire accompagnement personnalisé de chacun.
- À côté des élèves inscrits en formation initiale classique, il existe un public considérable qui a des besoins propres : compléments de spécialisation, progression professionnelle, reconversion, requalification « diplômante », capacité professionnelle supplémentaire, VAE...
- L'insertion professionnelle appelle, en plus des compétences académiques, des compétences transversales liées à l'employabilité, à la polyvalence, à des savoir être.

Toutefois, les outils numériques ne restent que des outils : la véritable révolution se situe avant tout dans le renouvellement des pratiques et plus largement de la vision de l'école que portent ses acteurs. **Ainsi, fidèles à leurs principes qui ont guidé leurs actions éducatives depuis des décennies, les Maisons familiales rurales insistent sur une approche pragmatique de la question du numérique à l'école, en souhaitant que soient développés :**

- Une formation plus personnalisée et/ou des remédiations individuelles en complément des enseignements présentiels permettant ainsi une meilleure réussite éducative ainsi qu'une meilleure insertion professionnelle.
- Des compléments de formation des jeunes avec des supports en ligne et des espaces numériques de travail, vivants, ouverts à l'ensemble de la communauté éducative.

- Une école intégrée dans son territoire à travers des espaces numériques communs ; les MFR rejoignent ici les préoccupations du réseau PRISME dont son président Jean ROUCOU plaide pour la « *nécessité d'un projet global sur un territoire allant au-delà de l'école elle-même* ».
- Les interactions entre les différents acteurs de l'éducation des jeunes (le jeune lui-même, les parents, tuteurs, formateurs, maîtres de stage...) ; ces interactions numériques ne doivent pas remplacer les rencontres bien réelles, toujours nécessaires.
- L'ouverture sur le monde, aux échanges et à la mobilité géographique et culturelle ; les réseaux sociaux peuvent être un puissant catalyseur permettant la création de voyages, le suivi et l'exploitation des voyages d'étude, la recherche de stage...
- Des portfolios de compétences numériques en cours de formation.
- La prise en compte comme vrais supports d'enseignement des outils numériques existants : téléphones portables connectés, tablettes tactiles, réseaux sociaux... Concentrés de technologie et de connaissances, ils offrent de réelles possibilités d'apprentissage (recherches, création de vidéos, gestion documentaire, photothèque, débats...).
- Le recours aux outils numériques pour « sortir des murs » de l'école, du cours magistral et renouveler les pratiques pédagogiques.
- L'usage et l'éthique liés aux technologies de l'information et de la communication auprès de tous les élèves.
- L'accompagnement des enseignants dans la maîtrise de ces outils et l'accès au C2i ou C2iee.
- Les équipements des établissements de formation ainsi que le développement des accès au réseau, en milieu rural notamment.
- Des environnements numériques de travail réellement pédagogiques et non pas seulement administratifs (gestion des notes...).

Pour les Maisons familiales rurales, il semble important de développer toutes les formes d'innovation pédagogique dont fait partie le numérique. A contrario, le numérique ne doit pas devenir le futur « *diktat* » du monde de l'enseignement. De la même façon, les véritables enjeux ne se situent pas au niveau des outils, mais bien au niveau des aspects pédagogiques : en sortant des relations verticales trop souvent devenues la norme à l'école et en privilégiant les pratiques collaboratives.

Une école juste pour les territoires

Depuis 75 ans, les Maisons familiales rurales (MFR) agissent au cœur des territoires ruraux où elles ont développé des associations (gérées par 8 000 administrateurs et animées par 8 000 salariés) qui sont à la fois des lieux de formation, de développement et de progrès économique, social et humain au profit des communautés et des territoires.

Une des caractéristiques des Maisons familiales rurales, c'est non seulement d'être un mouvement d'éducation, mais aussi d'être un mouvement ancré dans le local, dans un tissu social, économique, associatif vivant. Or, ce tissu ne reste vivant que si les hommes s'y impliquent. Sans la capacité à faire émerger des projets, à attirer des jeunes, les territoires sont toujours menacés de devenir des déserts. Ainsi, les MFR se déclarent partie prenante de l'évolution des territoires.

Elles constatent par ailleurs qu'il n'y a pas d'éducation possible si les composantes d'un milieu ne prennent pas part à celle de leurs enfants et si ces composantes ne bénéficient pas, en retour, de cette formation.

Les Maisons familiales rurales proposent donc de :

Afficher une volonté politique forte de prendre en compte la dimension territoriale

Le code de l'Éducation détaille les missions de l'école. Il fait référence aux projets éducatifs territoriaux intégrés aux projets d'établissement. La loi conseille de favoriser l'intégration des projets des établissements scolaires dans des projets éducatifs territoriaux (contrat éducatif local, contrat local d'accompagnement à la scolarité, contrats de ville, contrats de plan État-région...).

Aux yeux des MFR, le projet d'établissement doit encore plus clairement énoncer sa dimension territoriale, préciser les instances éducatives qui font intervenir les acteurs du territoire dans l'école, instituer des espaces de débat, prévoir des actions concrètes...

Enfin, n'est-il pas envisageable d'inscrire dans la future loi d'orientation sur l'école (comme c'est le cas pour les lois qui régissent l'enseignement agricole) que l'une des missions de l'école (et de ses acteurs) est de participer au développement et à l'animation de son territoire ?

Ainsi, pourrait-on tout à fait imaginer demain une école qui intègre une triple ambition :

- Assurer l'éducation et la formation des jeunes et plus globalement de tous les adultes qui gravitent autour d'elle.
- Concourir à la prise en compte du territoire et à son développement à travers un espace identifié : le village, le quartier, la ville, le canton, la région...
- Favoriser l'acquisition de repères identitaires et participer à la construction de la personne dans toutes ses dimensions.

Valoriser les établissements scolaires à dimension humaine

L'Éducation est, avant tout, une affaire de relations. Les Maisons familiales rurales conseillent, en conséquence, de :

- Favoriser les structures à taille humaine.
- Organiser les établissements en réseaux.
- Faire en sorte que les centres de formation soient des lieux ouverts qui rassemblent les élus, les responsables économiques, les familles, les jeunes, les enseignants pour qu'ils réfléchissent, ensemble, à leur avenir.

Enraciner les centres de formation dans leur territoire

L'Éducation est source de développement, de progrès et de lien social. Les Maisons familiales rurales préconisent, en conséquence, de :

- Répartir les centres de formation équitablement sur le territoire.
- Éviter de raisonner en pôle d'excellence.
- Transformer les établissements scolaires en pôle de formation tout au long de la vie et d'animation sociale, culturelle et économique au profit d'un territoire.

Développer l'offre de formation dans les territoires ruraux

Comme le souligne une note du Céreq de septembre 2011, les jeunes des zones rurales sont confrontés à de graves problèmes d'orientation et de formation. L'insuffisance de l'offre de formation dans les territoires ruraux est criante. Les Maisons familiales rurales prônent, en conséquence, de :

- Multiplier les centres de formation en milieu rural (ou soutenir a minima ceux existants).
- Permettre l'ouverture de nouvelles formations en milieu rural, notamment au niveau supérieur (BTS entre autres).

Favoriser la capacité d'innovation

L'école reste, malgré ses évolutions, une structure corsetée dans des cadres institutionnels rigides. Il faut lui permettre d'innover, de pouvoir articuler les temps d'apprentissage avec son environnement et les besoins collectifs, de proposer à ses enseignants et à ses élèves d'aller sur le terrain pour réaliser des observations, des études, des expérimentations, de se déplacer vers les autres, de conduire des entretiens avec les partenaires de la vie sociale et économique locale, de proposer de réelles activités de production, support de transformation de la personne. Ne faudrait-il pas également intégrer l'école dans les politiques publiques de l'emploi dont elle est étrangement absente !

Déployer des internats de qualité

L'internat est un réel atout éducatif et permet un processus de socialisation à condition qu'il ne soit pas conçu comme un centre d'enfermement permanent. Les Maisons familiales rurales proposent de :

- Offrir une vie résidentielle de qualité.
- Multiplier les internats, au plus près des besoins, et les intégrer dans un dispositif éducatif qui permet des allers et retours entre les temps en internat et ceux passés dans la famille.

L'école a un rôle essentiel à jouer dans l'aménagement et l'animation des territoires. À taille humaine, centre de ressource pour son environnement, elle doit « faire réseau », permettre la réunion et le travail des acteurs du territoire entre ses murs et proposer une offre de formation diversifiée et équilibrée qui correspond aux besoins des hommes et du milieu.

Les parents, partenaires de l'école

Les Maisons familiales rurales (MFR) proposent une pédagogie particulière basée sur une alternance singulière et l'implication des familles. Roger COUSINET (qui considérait l'école comme une communauté de vie, un lieu d'apprentissage social, professionnel et civique) s'est d'ailleurs rapproché du mouvement des MFR en soulignant en son temps : « *l'originalité du questionnement éducatif des Maisons familiales est fondée sur la construction de sens par l'apprenant et la mise en synergie des forces et des partenaires à même de l'aider à produire son propre savoir : la famille, longtemps exclue des constructions pédagogiques, ainsi que les milieux professionnels, terrain d'apprentissage en vraie grandeur* »⁽¹⁾.

Les MFR considèrent en effet que les parents jouent un rôle de premier plan dans l'éducation de leurs enfants. Grâce à leur caractère associatif, elles permettent à ces derniers d'assurer leur responsabilité dans ce domaine (70 000 adhérents). Elles sont aussi membres des mouvements familiaux (UDAF et UNAF) où elles font entendre la voix des familles dans le secteur de la formation.

Fortes de ces valeurs et de ces pratiques, les Maisons familiales rurales aimeraient que :

Les parents soient des partenaires naturels de l'école

- Ne pas « sanctuariser » l'école et en faire des lieux ouverts aux familles et à la société civile.
- Associer systématiquement les parents aux décisions concernant la vie des établissements (conseil d'administration, élaboration du règlement intérieur, qualité de vie).
- Recueillir l'avis des parents lors de la rédaction du projet éducatif de l'établissement.
- Accompagner les familles les plus « fragiles » dans leur responsabilité éducative.
- Développer les échanges entre les enseignants et les familles (contacts téléphoniques plus réguliers par exemple, entretien personnel...).

Les parents soient reconnus comme responsables éducatifs à part entière

Pour évoquer ce travail de partenariat école/famille, on peut rappeler les écrits de Catherine SELLENET⁽²⁾ qui parlent de la notion de « *coresponsabilité éducative Parents-Professionnels* » (à l'origine de la création des REAAP : Réseau d'Écoute, d'Appui, et d'Accompagnement des Parents). Elle définit trois niveaux de travail en commun possibles :

- Celui de l'information, lié le plus souvent au fonctionnement de l'établissement.
- Celui de la formation (comment par exemple aider un enfant à apprendre ses leçons ?).
- Celui de la co-formation (réflexion commune entre l'équipe enseignante et les familles sur des sujets éducatifs précis).

Pour ce faire, les MFR recommandent de :

- Inscrire dans la loi le principe de la pleine reconnaissance du rôle de la famille dans l'éducation et la formation des jeunes.
- Réserver de réelles plages d'activités éducatives aux parents au sein des établissements (ne se limitant pas à des tâches d'accompagnement de sortie par exemple).
- S'appuyer sur la ressource éducative constituée par les familles elles-mêmes (interventions, participation aux évaluations, orientation).
- Proposer aux familles des temps d'échanges et de réflexions sur des thèmes éducatifs au sein de l'école, en tenant compte de leurs besoins réels (après une phase diagnostique).

Les parents soient pris en compte dans leur diversité

Souvent, on laisse entendre que l'implication des familles semble faire défaut aujourd'hui. Les seuls contextes socio-économiques peuvent-ils expliquer cette réticence vis-à-vis de l'école ? Les difficultés des familles à franchir le seuil des établissements scolaires ne semblent pas s'expliquer uniquement sur le plan de cette fracture mais plutôt sur celui de ce que représente l'école pour de nombreux parents qui n'en possèdent pas les codes.

Pour ce faire, les MFR conseillent de :

- Inciter à la communication positive en direction des familles (ne pas les contacter que pour des problèmes ou des difficultés).
- Baser les relations entre l'école et la famille sur une confiance respectueuse, étayée par de réelles responsabilités partagées (objectifs établis en commun, évaluation commune).
- Favoriser le rôle d'acteur des familles (au même titre que leurs enfants), de façon à repousser les attitudes de simple « consommation » d'un service scolaire.
- Faire en sorte que les acteurs de l'école fournissent aux familles les moyens d'intégration les plus opportuns en fonction des situations particulières (communications écrites, téléphoniques, entretiens, visites à domicile).
- Encourager des temps de rencontre basés sur la convivialité facilitant les temps de communication informels.

Les familles soient soutenues dans leur effort financier

Les familles modestes contribuent financièrement plus que d'autres aux dépenses d'éducation. Les Maisons familiales rurales souhaitent :

- Plus de justice dans les aides attribuées aux familles durant la scolarité de leurs enfants et une forte valorisation des bourses.
- Un soutien accru pour les familles dont les enfants choisissent une formation professionnelle dont les coûts sont élevés.
- L'augmentation des bourses à l'internat.

Les parents n'ont pas tous la même culture et la même approche de l'école. C'est à l'école de s'adapter et non l'inverse en offrant aux familles de véritables occasions de participer activement à la formation des jeunes, sans que celles-ci se limitent par exemple à l'accompagnement des sorties scolaires...

(1) GOLHEN, Eric. Alternance et éducation nouvelle, Rappels historiques sur quelques connivences et divergences. In Revue Éducation Permanente, juillet 2005, n°163, p.59-70.

(2) SELLENET, Catherine. Parents-Professionnels : une coéducation en tension. ERES, 2006. 192 p.

L'École, plurielle par ses structures et ses acteurs, a besoin d'**un vrai dessein politique** en phase avec le monde du XXI^e siècle, d'**une vaste ambition** qui clarifie son rôle et d'**un projet partagé** par toutes les composantes de la société.

Les Maisons familiales rurales se réjouissent de la concertation actuelle sur la refondation de l'École de la République.

Elles prendront part à ce vaste chantier comme elles le font, avec passion et détermination, depuis près de 80 ans.

Leurs pratiques de terrain et leur conception humaniste de l'éducation peuvent contribuer à nourrir, leur semble-t-il, le débat actuel.



Union Nationale des Maisons Familiales Rurales d'Éducation et d'Orientation
58 rue Notre Dame de Lorette
75009 PARIS
Tél. 01.44.91.86.86. – Fax. 01.44.91.95.45.
Web. : www.mfr.fr - E-mail : unmfreo@mfr.asso.fr

RÉUSSIR
autrement